

maintenant un passage du harsard du 4 septembre à la page 4854. Voici ce qu'il a alors déclaré:

J'ai signalé qu'il ne s'agit pas d'un problème à résoudre pour un an, mais bien d'un problème dont la solution aura des répercussions continues pendant bien des années. La commission royale n'a fixé aucun délai pendant lequel les montants annuels de 8 millions, moins les subventions provisoires, doivent courir. C'est dire que nous traitons ici d'une question extrêmement importante.

L'hon. M. Pearson: Quand a-t-il changé d'avis à ce propos?

M. Carter: C'était, bien entendu, avant que le ministre n'ait eu le temps de reviser sa position. Je ne vais pas prendre le temps de détailler ces deux déclarations, car elles ne demandent pas d'explications.

Des voix: Adopté!

L'hon. M. Pearson: Ce sera d'autant plus long si vous commencez cela.

M. Carter: Je ne me presse pas. La question de savoir si les versements prévus dans le présent bill sont suffisants sera traitée par mon collègue de Terre-Neuve. Les questions d'argent sont toujours importantes, surtout dans le cas d'une province pauvre, mais le montant des versements qui seront accordés en vertu du présent bill ou de toute autre mesure dépendra largement de l'esprit et des attitudes que nous aurons les uns envers les autres en tant que parties distinctes d'une grande nation, à qui l'on a décerné avec tant d'avis à ce propos le titre de dominion. Cet esprit et ces attitudes dépendront, de leur côté, de nos idées, de nos concepts et de notre compréhension du but de la confédération et de ce qu'elle est effectivement devenue. Une loi du Parlement peut unir ensemble deux pays, mais elle ne peut créer l'unité, et une nation sans unité est comme une écale vide: elle paraît saine de l'extérieur, mais il y manque l'amande essentielle, les forces de vie indispensables à la croissance et au développement futur.

L'acte d'union de 1840 en est un bel exemple. Il créait, entre le Bas-Canada et le Haut-Canada, une union dont sir John A. Macdonald lui-même disait, dans un discours qu'il prononçait à Halifax, qu'elle n'était que nominale. Quand nous Canadiens parlons d'unité nationale, nous sommes portés à songer surtout à la distinction qui existe entre les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise. C'est assurément un aspect très important de la question, comme le député de Montmagny-L'Islet (M. Fortin) l'a signalé dans son excellent discours au début de la session. Mais une question aussi importante et aussi difficile à résoudre, c'est celle de l'unité entre les Canadiens de langue

anglaise en général, et entre les neuf provinces de langue anglaise en particulier. Il est bon et normal que nous nous efforcions de réaliser l'unité avec nos compatriotes de langue française. Mais devons-nous oublier la nécessité de faire des efforts pour réaliser notre propre unité? En l'absence de l'obstacle de la langue, nous supposons, Dieu sait pourquoi, que l'unité est un phénomène automatique. Rien n'est plus faux.

Toute notre histoire depuis la confédération prouve la fausseté de cette supposition. Si nous avons besoin de preuve supplémentaire, nous n'avons qu'à remonter à la conférence fiscale fédérale-provinciale de 1957. Quiconque étudie les discours prononcés à cette occasion par les dix premiers ministres provinciaux ne peut qu'en conclure que, loin d'avoir un concept national, nous pensons et nous agissons comme si le Canada n'était qu'un groupe d'États séparés reliés entre eux par les chemins de fer Nationaux du Canada et la Société Radio-Canada. Nous ne devrions peut-être pas nous en étonner, car si nous revoyons notre histoire, nous constatons qu'il en a toujours été ainsi.

La conférence fédérale-provinciale dont j'ai parlé il n'y a qu'un instant a confirmé que nous n'avions fait que très peu de progrès véritable vers une véritable unité nationale. L'unité que nous semblons avoir est plus d'apparence que de réalité, plus d'ombre que de substance. Elle peut sembler véritable à prime abord, mais si nous sommes sincères, nous devons reconnaître qu'elle n'est pas très profonde; nos divisions existent encore vraiment. Elles viennent surtout de notre défiance mutuelle.

Une voix: Engendrée par les libéraux.

M. Carter: On se méfiait des motifs des deux Canadas lorsqu'ils ont approché les provinces Maritimes et leur ont parlé de cette vision d'une nation canadienne. Cette méfiance, malheureusement, a été maintes et maintes fois confirmée par les actions et par l'attitude des provinces centrales au cours des 80 dernières années. Les honorables députés à qui on a inculqué le mythe que les pauvres et lointaines provinces de l'Atlantique avaient cherché à s'unir au Canada pour leur propre avantage seront peut-être étonnés d'apprendre que c'est le Canada et non les Maritimes qui a fait les premiers pas. Ce sont là des faits historiques. Les raisons en sont bien claires. Les Maritimes pouvaient se passer du Canada, mais pour le Canada central, la confédération était une nécessité absolue.

Pour rafraîchir notre mémoire, remontons dans l'histoire jusqu'à la période où s'est faite la confédération. A l'époque, les colonies de l'Amérique du Nord britannique étaient divisées en deux groupes isolés, séparés par des